

Organisation des journées de repérage randonnée MOSAIK 2022

Etant donné le contexte sanitaire la journée d'agrément se déroulera, comme l'an dernier, avec des départs échelonnés de groupe de même groupe scolaire ayant **un effectif de 12 maximum** (voir les tableaux joints).

Les enseignants n'ayant jamais fait le parcours sont donc prioritaires pour cette journée, ils viendront seuls ou à plusieurs pour faire agréer les parents accompagnateurs de toutes les classes inscrites.

Dans les tableaux, vous trouverez le nombre minimum d'enseignants qui doivent se présenter au repérage et le nombre minimum de parents à agréer. Bien entendu, vous pouvez agréer autant de parents que de besoin tant que l'effectif max du groupe (12) est respecté.

En cas de surnombre, vous pouvez contacter votre CPC pour que nous vous proposons un créneau supplémentaire.

Vous ferez le choix du nombre de PE présents en fonction du nombre de parents à agréer pour respecter votre projet et l'effectif maximum.

Le document d'agrément des parents devra donc être rempli en amont **NUMERIQUEMENT** et apporté le jour du repérage.

Rendez-vous sur le parking de Fontainieu **15 mn avant votre horaire de départ** et avec le **groupe** prévu dans les tableaux.

Ce jour-là nous vérifierons que **les 3 dates de randonnées retenues** ont bien été communiquées via le tableau partagé.

Nous établirons ensuite le planning en retenant 2 de vos dates.

Sportivement

L'équipe Mosaik

